

Beaumont-du-Ventoux La première station d'épuration au mont Serein, une prouesse technique





Le mont Serein est aujourd'hui en conformité sur son système assainissement, après une mise en demeure émise par les services de l'État en 2019. Un chantier rempli de contraintes techniques et environnementales qui touche à sa fin.

Anaïs Vaugon - Hier à 18:19 | mis à jour hier à 18:27 - Temps de lecture : 2 min

|

Depuis leur construction, les chalets de la station du Mont-Serein étaient en assainissement autonome et le rejet des fosses septiques était collecté dans un réseau qui s'évacuait, sans aucun traitement, au niveau du torrent du Grand Vallat du Rieu Froid. Des fosses septiques vieillissantes, parfois en mauvais état, qui ont entraîné une pollution au cœur d'un site sensible.

Il a fallu attendre la mise en demeure par la préfecture du Vaucluse, en 2019, pour créer une station d'épuration répondant aux normes environnementales. « Le dossier est dans les tuyaux depuis 20 ans, mais les études d'impact sont longues et le choix du lieu a souvent changé. Mais on y est enfin. Il n'y a pas eu de réticences des riverains, ils ont tout intérêt à s'y raccorder », plaide le maire de Beaumont-du-Ventoux, Alain Brémont, lors de l'inauguration ce jeudi 12 octobre.

La nouvelle station d'épuration a une capacité équivalente à 200 habitants. À l'année, une vingtaine de chalets est concernée. « Ils ont l'obligation de s'y raccorder d'ici deux ans et deux particuliers ont une dérogation de 10 ans, car ils en ont des neuves », liste le maître d'ouvrage.

Particularité, cette station est conçue pour assumer la haute saison, « et ses millions de touristes. Les petites communes ne peuvent faire face à de telles rénovations et c'est là que le syndicat a tout son sens », note Jérôme Bouletin, président de Rhône Ventoux.

L'affluence touristique impliquant des variations de débit et de charge, il est prévu une infiltration de l'eau traitée jusqu'à 30 m³ par jour. Au-delà de ce débit, elle sera évacuée par pompage vers le Grand Vallat.

L'installation a demandé un gros travail de concertation, en raison des contraintes techniques : impossible d'intervenir par temps froid (de novembre à mars) ou en haute saison touristique,

l'été. Pour corser le tout, les travaux ne devaient pas perturber la vipère d'Orsini et le Sphynx de l'épilobe, deux espèces protégées présentes au Mont-Serein. Une étude d'impact et un suivi environnemental ont été menés par l'entreprise Naturalia.

Enfin, ce site, par son éloignement et son altitude, a demandé une logistique précise pour héberger le personnel du chantier afin d'optimiser les périodes d'intervention mais également pour réemployer au maximum les déblais et minimiser ainsi l'impact environnemental et l'empreinte carbone de ces travaux.







850 000

C'est, en euros (HT), le montant du chantier, soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qui perçoit des taxes sur l'eau payées par les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrage.